

PAR COURRIEL

Nicolet, le 19 novembre 2018

Objet : Demande d'accès concernant la propriété située au  
252, boulevard Industriel à Saint-Germain-de-Grantham

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 9 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 293-4122, poste 254.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Suzanne Tremblay  
Répondante régionale  
de l'accès aux documents

p. j.

**1. Événement**

Date de l'événement : 2014-03-20

Heure de l'événement : 9:50

Intervenant d'urgence : Annie Roussin

Accompagné de :

N° intervention : 300871121

N° document : 401119711

Type d'intervention : Terrain

Date de l'intervention : 2014-03-21

Objet de l'intervention : Déversement de 400 litres de diesel au 252 Blv. Industriel, St-Germain-de-Grantham

Catégorie : 1

Impact :  eau

air

sol

infrastructure

Détails du milieu impacté : Localisé dans la cour de l'entreprise

**Signalement**

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
53-54	53-54	53-54	53-54
Date du signalement : 2014-03-20		Heure de signalement : 11 h 29	

**Lieu**

Nom du lieu : Vaillancourt Portes et Fenêtres

N° du lieu : x2147213

Type de lieu : Industrie

Localisation du lieu (adresse ou détails) : 252 Boul. Industriel, Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0

Municipalité : Saint-Germain-de-Grantham

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : X 45,8471  
Y -72,5913

**Intervenant du lieu**

même intervenant que le signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Pierre Vaillancourt	1 <sup>er</sup> actionnaire	Vaillancourt inc.	53-54
N° intervenant SAGO : Y2108195			
Adresse (si différente du lieu) :			

**Produits en cause**

SO

Nom	NIP	Non classé	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Diesel	1203	<input type="checkbox"/>	liquide	approximative	400		litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres

**Conditions météo**

Nuageux, neige légère 0 °C

**Photos numériques**

SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 6

Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Annie Roussin avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1100is. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-17\rouan02\7110-17-01-49048\2014-03-21

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

**Autres pièces annexées au rapport**

SO

Numéro	Titre

N° de ges.doc. : 7110-17-01-49048-01

N° d'intervention : 300871121

## Échantillons

 SO

Type	Nature	N <sup>bre</sup> de points de prélèvements	N <sup>bre</sup> de contenants
Duplicata des échantillons remis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			
Demandes d'analyses jointes au rapport : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			

## Organismes impliqués (personnes présentes)

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
53-54	53-54	53-54	53-54

## 2. Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
2014-03-21	9 :53	Retour sur les lieux pour vérification de l'équipe de décontamination et de l'étendu de la contamination.
		L'équipe présente est [redacted] 23-24 qui a le mandat d'enlever la contamination présente sur le terrain de l'entreprise.
		La technique utilisée est à l'aide d'un jet pression et d'un vacuum.
		Ils ont récupéré le long de la dalle de béton où était installé le réservoir. Ils ont récupéré environ 2 pieds de sol. Après vérification de ma part, le fond et le mur le long de la dalle ne dégagent plus d'odeur de diesel.
		Sur le long de la fondation de l'entreprise, au joint d'asphalte et de béton, le sol présent est contaminé et devra être enlevé. [redacted] 53-54
	11 :00	Je quitte les lieux après toutes vérifications

## 3. Conclusion

La récupération est en cours. Fermer l'intervention.

## Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

 SO

1	Manquement : Référence légale :	Degré de gravité des conséquences : Sélectionnez une valeur
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Sélectionnez une valeur Explication :	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Sélectionnez une valeur Explication :	
	Les conséquences sont : Sélectionnez une valeur Explication :	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sélectionnez une valeur Explication :	

## Facteurs aggravants

 SO

<input type="checkbox"/>	Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants :
<input type="checkbox"/>	Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :
<input type="checkbox"/>	Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.
<input type="checkbox"/>	Autre facteur aggravant à considérer :

## Facteurs atténuants

 SO

<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer :

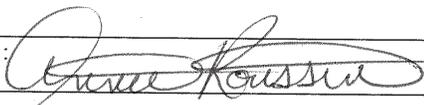
## 4. Recommandations

Transférer à : Service industriel	Dossier fermé : <input checked="" type="checkbox"/>
Annie Roussin	

N° de ges.doc. : 7110-17-01-49048-01

N° d'intervention : 300871121

Signature :



Date de rédaction : 2014-03-24

**5. Vérification du rapport d'intervention**

Tarification selon 115.0.1 :

Montant :

Émission d'un avis selon 115.1 :

Date :

Utilisation du fonds d'urgence :

Montant :

Approuvé par : Réjean Lapointe

Fonction : CRMU

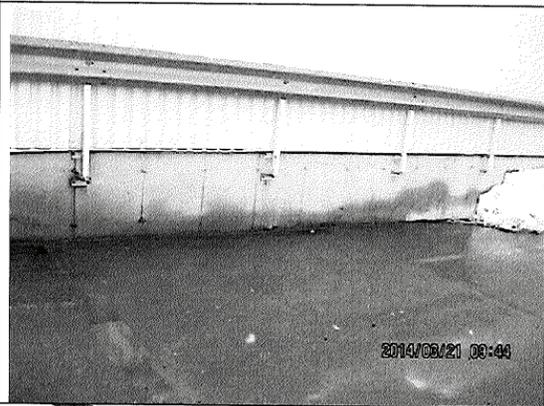
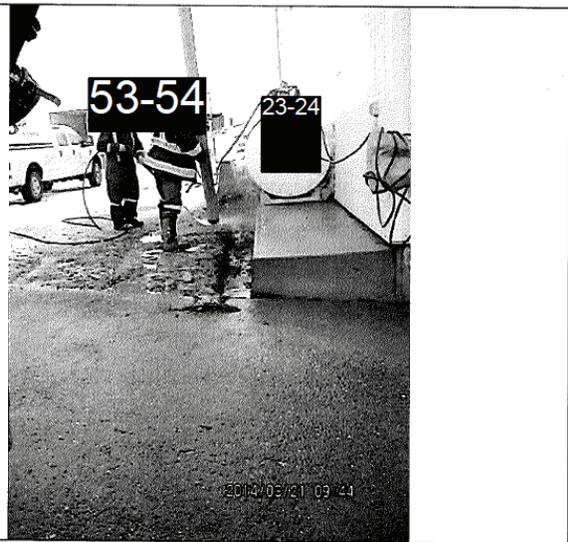
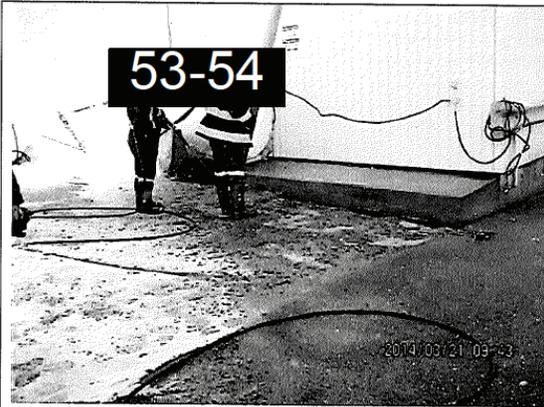
Signature :



Date : 20 mars 2014

Commentaires : Informer le service industriel pour le suivi à faire sur le rapport de caractérisation du terrain.

Annexe photos



*Handwritten signature*

**1. Événement**

Date de l'événement : 2014-03-20

Heure de l'événement : 9:50

Intervenant d'urgence : Annie Roussin

Accompagné de :

N° intervention : 300871121

N° document : 401119021

Type d'intervention : Terrain

Date de l'intervention : 2014-03-20

Objet de l'intervention : Déversement de 400 litres de diesel au 252 Blv. Industriel, St-Germain-de-Grantham

Catégorie : 1

Impact :  eau

air

sol

infrastructure

Détails du milieu impacté : Localisé dans la cour de l'entreprise

**Signalement**

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
53-54	53-54	53-54	53-54
Date du signalement : 2014-03-20		Heure de signalement : 11 h 29	

**Lieu**

Nom du lieu : Vaillancourt Portes et Fenêtres

N° du lieu : x2147213

Type de lieu : Industrie

Localisation du lieu (adresse ou détails) : 252 Boul. Industriel, Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0

Municipalité : Saint-Germain-de-Grantham

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : X 45,8471  
Y -72,5913

**Intervenant du lieu**

même intervenant que le signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Pierre Vaillancourt	1 <sup>er</sup> actionnaire	Vaillancourt inc.	53-54
N° intervenant SAGO : Y2108195			
Adresse (si différente du lieu) :			

**Produits en cause**

SO

Nom	NIP	Non classé	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Diesel	1203	<input type="checkbox"/>	liquide	approximative	400		litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres

**Conditions météo**

Nuageux, neige légère 0 °C

**Photos numériques**

SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 23

Nombre de photos annexées au rapport : 23

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Annie Roussin avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1100is. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-17\rouan02\7110-17-01-49048\2014-03-20

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

**Autres pièces annexées au rapport**

SO

Numéro	Titre

N° de ges.doc. : 7110-17-01-49048-01

N° d'intervention : 300871121

## Échantillons

 SO

Type	Nature	N <sup>bre</sup> de points de prélèvements	N <sup>bre</sup> de contenants
Duplicata des échantillons remis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			
Demandes d'analyses jointes au rapport : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			

## Organismes impliqués (personnes présentes)

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
23-24	23-24		

## 2. Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
2014-03-20	11:38	Réception de l'appel
idem	11:45	Appel au 53-54
idem	11:50	Départ vers l'entreprise où a eu lieu le déversement.
idem	12:50	Arrivé sur les lieux. Rencontre avec 53-54
idem		23-24 est sur place et la récupération du diesel de surface est presque terminée. Le liquide sera acheminé vers 23-24
		J'ai sondé à quelques endroits pour vérifier la contamination. La neige et la glace seront à enlever ainsi que le sol autour du réservoir. L'asphalte et le béton sont à laver ainsi que le drain.
		Je rencontre 53-54 pour lui faire part de mes constatations et lui rappelle de contacter ses assurances ainsi que celle de la compagnie fautive.
		Il me mentionne que 53-54 53-54 53-54 53-54 ne se serait pas rendu compte de l'incident et est repartie suite à sa livraison.
	13:30	Départ de 23-24 et attente de l'autre compagnie de récupération.
	13:52	Rencontre 53-54 pour savoir où en est la discussion avec les assurances. Il me dit qu'il est en attente d'un retour d'appel.
	15:00	Suite à une discussion avec Réjean Lapointe, coordonnateur Urgence Environnement, Il est convenu que la récupération pourrait commencer le lendemain matin. Par contre, des moyens devront être en place pour limiter la contamination.
		Il est convenu avec 53-54 de mettre en place des piquets de fer avec une bande jaune pour interdire l'accès à la zone contaminée ainsi qu'au quai de chargement.
		De l'absorbant a été acheté et épanché où la contamination était visible au quai de chargement. J'ai également constitué un petit andain d'absorbant dans le fond du quai pour éviter que le diesel présent sur l'asphalte ainsi que sur le béton s'infilte sous la glace au fond du quai de chargement.
	16:15	Après ces interventions, j'ai quitté les lieux en mentionnant à 53-54 que je reviendrais le lendemain matin.
	17:05	Appel de 53-54
	17:20	53-54 Arrive à la maison.

## 3. Conclusion

La récupération est en cours. Vérification à faire le lendemain.

## Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

 SO

1	Manquement :	Degré de gravité des conséquences : Sélectionnez une valeur
	Référence légale :	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Sélectionnez une valeur	
	Explication :	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Sélectionnez une valeur	
Explication :	Degré de gravité des conséquences : Sélectionnez une valeur	
Les conséquences sont : Sélectionnez une valeur		
Explication :		
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sélectionnez une valeur		

N° de ges.doc. : 7110-17-01-49048-01

N° d'intervention : 300871121

Explication :

**Facteurs aggravants**

SO

- Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants :
- Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :
- Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.
- Autre facteur aggravant à considérer :

**Facteurs atténuants**

SO

- Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
- Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
- Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
- Autre facteur atténuant à considérer :

**4. Recommandations**

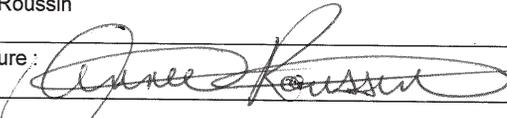
Transférer à : Service industriel

Dossier fermé :



Annie Roussin

Signature :



Date de rédaction : 2014-03-24

**5. Vérification du rapport d'intervention**

Tarification selon 115.0.1 :



Montant :

Émission d'un avis selon 115.1 :



Date :

Utilisation du fonds d'urgence :

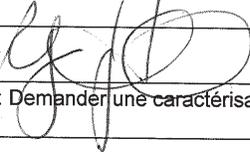


Montant :

Approuvé par : Réjean Lapointe

Fonction : CRMU

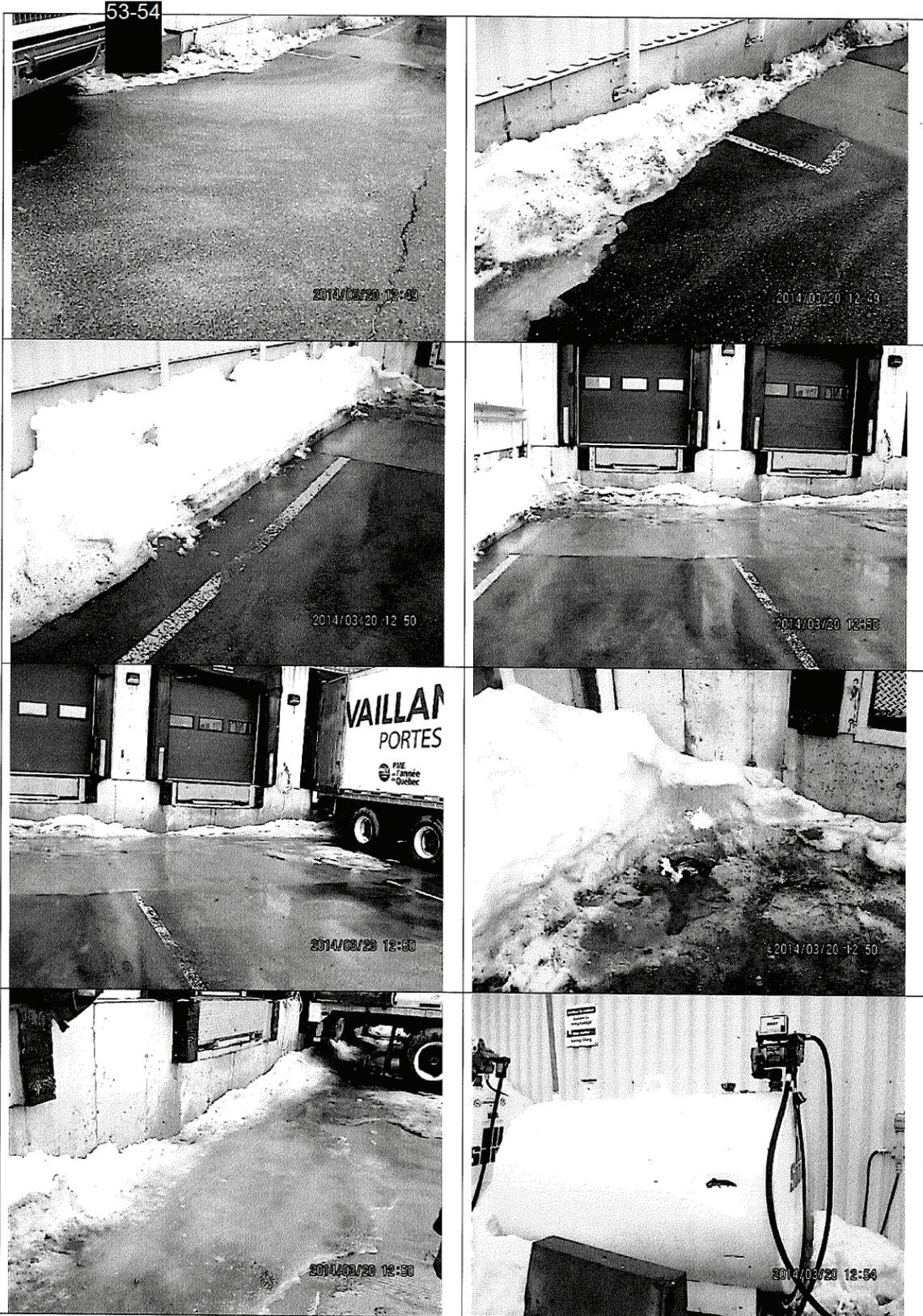
Signature :



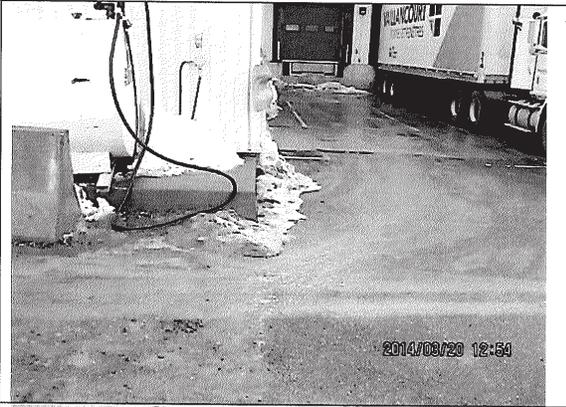
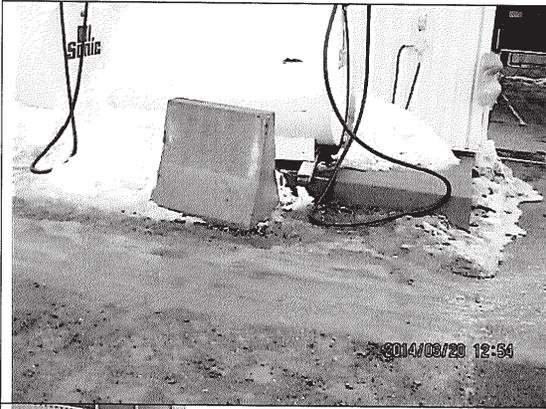
Date : 20 mars 2014

Commentaires : Demander une caractérisation du terrain et le respect de l'article 9 3<sup>e</sup> alinéa du RMD.

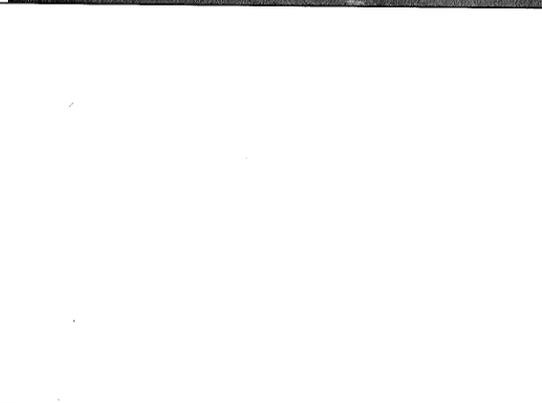
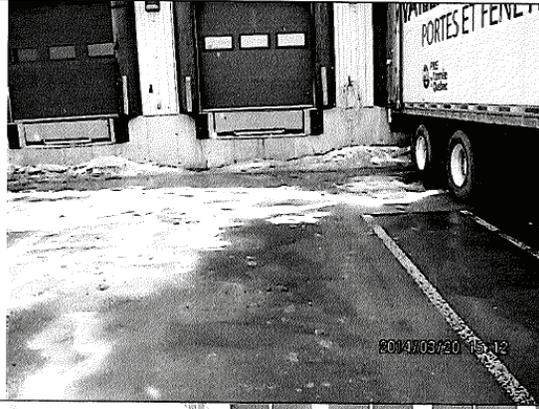
Annexe photos



AR



AK



*ARC*